

KIT

location habitation vide

Contrat de location de locaux vacants non meublés



HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSIONNEL et HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSION AUTORISÉE

(1) Cocher la mention utile

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

nom, prénom et adresse du ou des BAILLEUR(S) ainsi que, le cas échéant, le nom, prénom et adresse du MANDATAIRE (2) ou de la personne morale (3) en ajoutant la raison sociale, le capital, le RCS, le n° SIREN et l'adresse du siège social.

M^r M^{me}

19 impasse des Saules
84000 AVIGNON

dénommé(s) "LE BAILLEUR"

nom, prénom et adresse, date et lieu de naissance du ou des LOCATAIRE(S) (mariés, concubins, PACS ou autre)

Me

dénommé(s) "LE LOCATAIRE"

(2) Numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle (3) Préciser si la personne morale est une société civile constituée exclusivement entre parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit .

Par les présentes, le bailleur (ou les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

CONSISTANCE, SITUATION ET DÉSIGNATION DES LOCAUX LOUÉS

CONSISTANCE	<input type="checkbox"/> appartement <input type="checkbox"/> mono propriété	<input type="checkbox"/> maison individuelle <input type="checkbox"/> copropriété	construit en..... <i>studio</i>
SITUATION (adresse)	<i>17 impasse des Saules 84000 AVIGNON</i>		
DÉSIGNATION DES LOCAUX, ÉQUIPEMENTS, ET ACCESSOIRES d'usage privatif (4)	<i>Studio avec coin cuisine salle d'eau (lavabo, douche) WC</i> Nombre de pièce(s) principale(s) : <i>1</i> surface habitable : <i>16 m²</i> (4) A défaut d'un état des lieux, noter les éléments d'équipements de la cuisine, des installations sanitaires et autres.		
DÉPENDANCES d'usage privatif	<input type="checkbox"/> garage n°..... <input type="checkbox"/> parking n°..... <input type="checkbox"/> cave n°..... <input type="checkbox"/> comble aménagé ou non <input type="checkbox"/> grenier <input type="checkbox"/> terrasse <input type="checkbox"/> balcon <input type="checkbox"/> loggia <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV <input type="checkbox"/> téléphone		
PARTIES ET ÉQUIPEMENTS d'usage commun SERVICES	<input type="checkbox"/> espace(s) vert(s) <input type="checkbox"/> internet <input checked="" type="checkbox"/> câble <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV collective <input type="checkbox"/> gardiennage <input type="checkbox"/> ascenseur <input type="checkbox"/> vide-ordures <input type="checkbox"/> Interphone <input type="checkbox"/> chauffage <input type="checkbox"/> individuel <input checked="" type="checkbox"/> collectif - eau chaude <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective - eau froide <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective		
DÉTERMINATION DU PRIX DU LOYER	Le loyer des logements vacants doit être déterminé conformément à l'article 17 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989		
	Le locataire remet ce jour au bailleur une copie conforme des documents de références cochés ci-après et en atteste formellement l'authenticité. <input type="checkbox"/> trois derniers bulletins de salaire <input type="checkbox"/> dernier avis d'imposition <input type="checkbox"/> trois dernières quittances de loyer <input type="checkbox"/> justificatif(s) d'identité en cours de validité nombre de copies remises : <input type="checkbox"/> et déclare avoir reçu du bailleur un justificatif de sa qualité de propriétaire (relevé cadastral, facture EDF ou autres)		

3 503167 200001

KIT

location habitation vide

Contrat de location de locaux vacants non meublés

HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSIONNEL et HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSION AUTORISÉE

(1) Cocher la mention utile

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

nom, prénom et adresse du ou des BAILLEUR(S) ainsi que, le cas échéant, le nom, prénom et adresse du MANDATAIRE (2) ou de la personne morale (3) en ajoutant la raison sociale, le capital, le RCS, le n° SIREN et l'adresse du siège social.

M. J.

19 impasse des Saules

84000 AVIGNON

nom, prénom et adresse, date et lieu de naissance du ou des LOCATAIRE(S) (mariés, concubins, PACS ou autre

dénommé(s) LE BAILLEUR

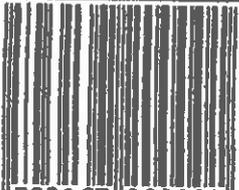
dénommé(s) LE LOCATAIRE

(2) Numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle (3) Préciser si la personne morale est une société, et constituée exclusivement entre parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par les présentes, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

CONSISTANCE, SITUATION ET DÉSIGNATION DES LOCAUX LOUÉS

CONSISTANCE	<input checked="" type="checkbox"/> appartement <i>Studio</i> <input type="checkbox"/> maison individuelle construit en <input type="checkbox"/> mono propriété <input type="checkbox"/> copropriété
SITUATION (adresse)	<i>17 impasse des Saules</i> <i>84000 AVIGNON</i>
DÉSIGNATION DES LOCAUX, ÉQUIPEMENTS, ET ACCESSOIRES d'usage privatif (4)	<i>Studio</i> Nombre de pièce(s) principale(s) : <i>1</i> surface habitable : <i>16</i> m ² (4) À défaut d'un état des lieux, noter les éléments d'équipements de la cuisine, des installations sanitaires et autres.
DÉPENDANCES d'usage privatif	<input checked="" type="checkbox"/> garage n° <input type="checkbox"/> parking n° <input type="checkbox"/> cave n° <input type="checkbox"/> compte aménagé ou non <input type="checkbox"/> grenier <input type="checkbox"/> terrasse <input type="checkbox"/> balcon <input type="checkbox"/> loggia <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV <input type="checkbox"/> téléphone
PARTIES ET ÉQUIPEMENTS d'usage commun SERVICES	<input type="checkbox"/> espace(s) vert(s) <input type="checkbox"/> internet <input checked="" type="checkbox"/> câble <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV collective <input type="checkbox"/> gardiennage <input type="checkbox"/> ascenseur <input type="checkbox"/> vide-ordures <input type="checkbox"/> interphone <input type="checkbox"/> chauffage <input type="checkbox"/> individuel <input checked="" type="checkbox"/> collectif - eau chaude <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective - eau froide <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective
DÉTERMINATION DU PRIX DU LOYER	Le loyer des logements vacants doit être déterminé conformément à l'article 17 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989
	Le locataire remet ce jour au bailleur une copie conforme des documents de références cochés ci-après et en atteste formellement l'authenticité. <input type="checkbox"/> trois derniers bulletins de salaire <input type="checkbox"/> dernier avis d'imposition <input type="checkbox"/> trois dernières quittances de loyer <input type="checkbox"/> justificatif(s) d'identité en cours de validité nombre de copies remises : <input type="checkbox"/> et déclare avoir reçu du bailleur un justificatif de sa qualité de propriétaire (relevé cadastral, facture EDF ou autres)

3 503167 200001

CONDITIONS PARTICULIÈRES		
DURÉE INITIALE DU CONTRAT DE LOCATION <i>Conditions générales - chapitre I</i>	LE BAILLEUR EST "UNE PERSONNE PHYSIQUE" <input checked="" type="checkbox"/> 3 ANS (3 ANS minimum) <input type="checkbox"/> AN(S) (moins de 3 ANS mais 12 mois minimum) Durée limitée pour les raisons professionnelles ou familiales du bailleur ci-après (article 10 de la loi) :	
	LE BAILLEUR EST "UNE PERSONNE MORALE" <input type="checkbox"/> ANS (6 ANS minimum)	
DATE DE PRISE D'EFFET	1/7/2019	Le locataire est responsable du paiement des loyers et de toutes les sommes dues pour l'occupation des lieux loués par lui-même ou par tous les occupants de son chef.
PAIEMENT MENSUEL loyer initial hors taxes contribution ou taxe charges (provision initiale) TOTAL MENSUEL	Somme en chiffres 300 50 350	Somme en lettres trois cent euros cinquante euros trois cent cinquante
DERNIER LOYER <i>appliqué au locataire</i>	Date :	Montant : <i>(Mentionner si le précédent locataire a quitté les lieux depuis au moins dix-huit mois)</i>
TERMES DU PAIEMENT	Le TOTAL MENSUEL est payable d'avance au domicile du bailleur le de chaque mois.	
RÉVISION DU LOYER <i>Conditions générales - chapitre VI</i>	Valeur de l'indice de référence des loyers publié au trimestre Date de la révision annuelle	
DÉPÔT DE GARANTIE (maximum : 1 mois de loyer)	Somme en chiffres NEANT	Somme en lettres NEANT
<i>éventuellement</i> TRAVAUX ENTRAÎNANT MODIFICATION DE LOYER	Nature et montant des travaux exécutés par le bailleur depuis le dernier bail ou son renouvellement :	

Les parties reconnaissent avoir reçu :

- cautionnement (le cas échéant) état des lieux contradictoire une grille de vétusté établie selon un accord collectif de location
 extrait du règlement de copropriété extrait du règlement de copropriété quote part des charges
 un état de l'installation intérieure de l'électricité et de gaz, dont l'objet est d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes
 une notice d'information relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs

OBLIGATIONS DU BAILLEUR - Le bailleur doit remettre au locataire un dossier de diagnostic technique, réalisé par une personne accréditée, comprenant :

- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) établi depuis moins de 10 ans
- Un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) des immeubles construits avant le 1^{er} janvier 1949
- Un état des risques naturels et technologiques pour tous les biens immobiliers sis dans les zones couvertes par un plan de prévention de risques prévisibles techniques ou sismiques. (Etat disponible dans les Préfectures ou les Mairies ou sur Internet : www.prim.net).
- Une déclaration sur papier libre sur les sinistres ayant fait l'objet d'une indemnisation consécutive à une catastrophe reconnue comme telle.
- Un dossier amiante des parties privatives (DAPP) pour les appartements dans les immeubles construits avant le 1^{er} septembre 1997.

RAYÉS NULS mots lignes	Fait à <u>AVIGNON</u> le <u>1/7/2019</u>
	en <u>2</u> originaux dont un original est remis à chacune des parties qui le reconnaît.

LE BAILLEUR OU SON MANDATAIRE (1)

LE(S) LOCATAIRE(S) (1)

CAUTIONNEMENT (2)

M

M

M

(1) Toutes les pages doivent être paraphées et la signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé". Joindre une copie de la carte nationale d'identité ou du livret de famille du LOCATAIRE

(2) Pour être valable, le contrat de cautionnement (complète et signé par toutes les parties) doit être joint au contrat de location. Un exemplaire du bail doit être remis à la CAUTION.

KIT

location habitation vide

Contrat de location de locaux vacants non meublés

HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSIONNEL et HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSION AUTORISÉE

(1) Cocher la mention utile

ENTRE LES PARTIES

nom, prénom et adresse du ou des BAILLEUR(S) ainsi que, le cas échéant, le nom, prénom et adresse du MANDATAIRE

M

ME

19 impasse des Saules
84000 AVIGNON

19 impasse des Saules
84000 AVIGNON

dénommé(s) "LE BAILLEUR"

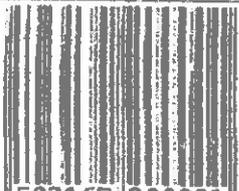
nom, prénom et adresse, date et lieu de naissance du ou des LOCATAIRE(S) (mariés, concubins, PACS ou autre)

dénommé(s) "LE LOCATAIRE"

Il a été convenu et arrêté ce jour

Par les parties sus-mentionnées, soussignées, en présence de deux témoins, au domicile de l'un d'eux, lesdits

CONSISTANCE SITUATION ET DÉSIGNATION DES LOCAUX LOUÉS

CONSISTANCE	<input type="checkbox"/> appartement .. <input type="checkbox"/> maison individuelle .. <input checked="" type="checkbox"/> Studio
SITUATION (adresse)	17 impasse des Saules 84000 AVIGNON
DÉSIGNATION DES LOCAUX, ÉQUIPEMENTS, ET ACCESSOIRES d'usage privatif	Studio avec coin cuisine salle de douche, lavabo WC Murs peints, carrelage au sol et aux Murs cuisine et salle d'eau surface habitable : approx 16 M ²
DÉPENDANCES d'usage privatif	<input type="checkbox"/> garage n° NON <input type="checkbox"/> parking n° NON <input type="checkbox"/> cave n° NON
PARTIES ET ÉQUIPEMENTS d'usage commun SERVICES	<input type="checkbox"/> espace(s) vert(s) <input type="checkbox"/> interphone <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV collective <input type="checkbox"/> gardiennage <input type="checkbox"/> ascenseur <input type="checkbox"/> vide-ordures <input checked="" type="checkbox"/> chauffage collectif <input checked="" type="checkbox"/> eau chaude <input checked="" type="checkbox"/> eau froide <input type="checkbox"/>
DÉTERMINATION DU PRIX DU LOYER	Le loyer de tous les logements vacants est librement fixé entre les parties (sous réserve d'éventuels décrets de blocage).
 3 503167 200001	Le locataire remet ce jour au bailleur une copie conforme des documents de références cochés ci-après et en atteste formellement l'authenticité. <input type="checkbox"/> trois derniers bulletins de salaire <input type="checkbox"/> dernier avis d'imposition <input type="checkbox"/> trois dernières quittances de loyer <input type="checkbox"/> justificatif(s) d'identité sans photo nombre de copies remises : <input type="checkbox"/> et déclare avoir reçu du bailleur un justificatif de sa qualité de propriétaire (relevé cadastral, facture EDF ou autres)

DURÉE INITIALE DU CONTRAT DE LOCATION <i>Conditions générales - chapitre I</i>	LE BAILLEUR EST "UNE PERSONNE PHYSIQUE" <input type="checkbox"/> ANS (3 ANS minimum)	
	<input checked="" type="checkbox"/> 3 AN(S) (moins de 3 ANS mais 12 mois minimum) Durée limitée pour les raisons professionnelles ou familiales du bailleur ci-après :	
DATE DE PRISE D'EFFET	05/10/2012	
PAIEMENT MENSUEL loyer initial hors taxes contribution ou taxe charge (provision initiale)	Somme en chiffres	Somme en lettres
	310	trois cent dix euros
TOTAL MENSUEL	50	cinquante euros
TERMES DU PAIEMENT	Le TOTAL MENSUEL est payable d'avance au domicile du bailleur le <u>début</u> de chaque mois.	
REVISION DU LOYER <i>Conditions générales - chapitre III</i>	Valeur de l'indice de référence des loyers publié au _____ trimestre _____ Date de la révision annuelle _____	
DÉPÔT DE GARANTIE (maximum : 1 mois de loyer)	Somme en chiffres	Somme en lettres
	NEANT	NEANT
éventuellement TRAVAUX ENTRAÎNANT MODIFICATION DE LOYER <i>Conditions générales - chapitre IV</i>	Nature des travaux exécutés par <input type="checkbox"/> le locataire <input type="checkbox"/> le bailleur : _____ Loyer <input type="checkbox"/> minoré ou <input type="checkbox"/> majoré de _____ pendant _____ mois	

Les parties reconnaissent avoir reçu ce jour les documents ci-après :

cautionnement (le cas échéant) état des lieux contradictoire (à défaut, les parties s'engagent à l'établir à la remise des clés)

extrait du règlement de copropriété extrait du règlement de l'immeuble

OBLIGATIONS DU BAILLEUR - Le bailleur doit remettre au locataire :

- Un état des risques naturels et technologiques (obligatoire à partir du 1er juin 2006) pour tous les biens immobiliers sis dans les zones couvertes par un plan de prévention de risques prévisibles techniques ou sismiques. (Etat disponible dans les Préfectures ou les Mairies ou sur Internet : www.prim.net).
- Une déclaration sur papier libre sur les sinistres ayant fait l'objet d'une indemnisation consécutive à une catastrophe reconnue comme telle.
- Un dossier de diagnostic technique, réalisé par une personne accréditée, comprenant : Un diagnostic de performance énergétique (obligatoire à partir du 1er juillet 2007) - Un constat de risque d'exposition au plomb des immeubles ou parties d'immeubles, à usage d'habitation, construits avant le 1er janvier 1949 (obligatoire à partir du 12 août 2009).

91231

AVIGNON

2

5/10/2012

[Empty box]

[Empty box]

[Empty box]

[Empty box]

KIT

location habitation vide

Contrat de location de locaux vacants non meublés

HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSIONNEL et HABITATION PRINCIPALE (1)

PROFESSION AUTORISÉE

(1) Cocher la mention utile

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

nom, prénom et adresse du ou des BAILLEUR(S) ainsi que, le cas échéant, le nom, prénom et adresse du MANDATAIRE (2) ou de la personne morale (3) en ajoutant la raison sociale, le capital, le RCS, le n° SIREN et l'adresse du siège social.

M []
Ag. Impasse des Saules
84000 AVIGNON

M^{me} M []
19 impasse des Saules
84000 AVIGNON

nom, prénom et adresse, date et lieu de naissance du ou des LOCATAIRE(S) (mariés, concubins, PACS ou autre) dénommé(s) "LE BAILLEUR",

[]

dénommé(s) "LE LOCATAIRE"

(2) Numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle (3) Préciser si la personne morale est une société ou le constituée exclusivement entre parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par les présentes, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

CONSISTANCE, SITUATION ET DÉSIGNATION DES LOCAUX LOUÉS

CONSISTANCE	<input checked="" type="checkbox"/> appartement <input type="checkbox"/> mono propriété	<input type="checkbox"/> maison individuelle <input type="checkbox"/> copropriété	construit en
SITUATION (adresse)	17 impasse des Saules 84000 AVIGNON		
DÉSIGNATION DES LOCAUX, ÉQUIPEMENTS, ET ACCESSOIRES d'usage privatif (4)	P2 chambre en Mezzanine, double wc, cuisine, salon Nombre de pièce(s) principale(s) : 2 surface habitable : 30 m ² (4) À défaut d'un état des lieux, noter les éléments d'équipements de la cuisine, des installations sanitaires et autres.		
DÉPENDANCES d'usage privatif	<input type="checkbox"/> garage n° <input type="checkbox"/> parking n° <input type="checkbox"/> cave n° <input checked="" type="checkbox"/> comble aménagé ou non <input type="checkbox"/> grenier <input type="checkbox"/> terrasse <input type="checkbox"/> balcon <input type="checkbox"/> loggia <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV <input type="checkbox"/> téléphone		
PARTIES ET ÉQUIPEMENTS d'usage commun SERVICES	<input type="checkbox"/> espace(s) vert(s) <input type="checkbox"/> internet <input checked="" type="checkbox"/> cable <input type="checkbox"/> antenne TV collective <input type="checkbox"/> gardiennage <input type="checkbox"/> ascenseur <input type="checkbox"/> vide-ordures <input type="checkbox"/> Interphone <input type="checkbox"/> chauffage <input type="checkbox"/> individuel <input checked="" type="checkbox"/> collectif - eau chaude <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective - eau froide <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective		
DÉTERMINATION DU PRIX DU LOYER	Le loyer des logements vacants doit être déterminé conformément à l'article 17 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989		
	Le locataire remet ce jour au bailleur une copie conforme des documents de références cochés ci-après et en atteste formellement l'authenticité. <input type="checkbox"/> trois derniers bulletins de salaire <input type="checkbox"/> dernier avis d'imposition <input type="checkbox"/> trois dernières quittances de loyer <input type="checkbox"/> justificatif(s) d'identité en cours de validité nombre de copies remises : <input type="checkbox"/> et déclare avoir reçu du bailleur un justificatif de sa qualité de propriétaire (relevé cadastral, facture EDF ou autres)		

3 503167 200001

WEBER DIFFUSION, B.P. 75 - 83002 DRAGUIGNAN Cedex - tél. 04 94 67 44 83 / fax 04 94 68 60 13 - REPRODUCTION INTERDITE - 29116

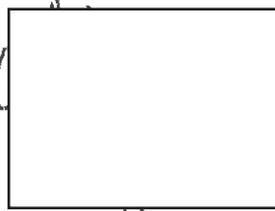
CONDITIONS PARTICULIÈRES

DURÉE INITIALE DU CONTRAT DE LOCATION <i>Conditions générales - chapitre I</i>	LE BAILLEUR EST "UNE PERSONNE PHYSIQUE" <input checked="" type="checkbox"/> 3 ANS (3 ANS minimum) <input checked="" type="checkbox"/> 3 AN(S) (moins de 3 ANS mais 12 mois minimum) Durée limitée pour les raisons professionnelles ou familiales du bailleur ci-après (article 10 de la loi) :	
	LE BAILLEUR EST "UNE PERSONNE MORALE" <input type="checkbox"/> ANS (6 ANS minimum)	
DATE DE PRISE D'EFFET	1/03/2019	Le locataire est responsable du paiement des loyers et de toutes les sommes dues pour l'occupation des lieux loués par lui-même ou par tous les occupants de son chef.
PAIEMENT MENSUEL loyer initial hors taxes contribution ou taxe charges (provision initiale) TOTAL MENSUEL	Somme en chiffres	Somme en lettres
	400	quatre cent euros
	50	cinquante euros
TOTAL MENSUEL	450	quatre cent cinquante euros
DERNIER LOYER <i>appliqué au locataire précédent</i>	Date : 400 + 50	Montant : quatre cent cinquante (Mention inutile si le précédent locataire a quitté les lieux depuis au moins dix huit mois)
TERMES DU PAIEMENT	Le TOTAL MENSUEL est payable d'avance au domicile du bailleur le de chaque mois.	
RÉVISION DU LOYER <i>Conditions générales - chapitre VI</i>	Valeur de l'indice de référence des loyers publié au trimestre Date de la révision annuelle ..janvier..	
DÉPÔT DE GARANTIE (maximum : 1 mois de loyer)	Somme en chiffres	Somme en lettres
	NEANT	NEANT
éventuellement TRAVAUX ENTRAÎNANT MODIFICATION DE LOYER	Nature et montant des travaux exécutés par le bailleur depuis le dernier bail ou son renouvellement :	
Les parties reconnaissent avoir reçu : <input type="checkbox"/> cautionnement (le cas échéant) <input type="checkbox"/> état des lieux contradictoire <input type="checkbox"/> une grille de vétusté établie selon un accord collectif de location <input type="checkbox"/> extrait du règlement de copropriété <input type="checkbox"/> extrait du règlement de l'immeuble <input type="checkbox"/> quote part des charges <input type="checkbox"/> un état de l'installation intérieure de l'électricité et de gaz, dont l'objet est d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes <input type="checkbox"/> une notice d'information relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs OBLIGATIONS DU BAILLEUR - Le bailleur doit remettre au locataire un dossier de diagnostic technique, réalisé par une personne accréditée, comprenant : - Un diagnostic de performance énergétique (DPE) établi depuis moins de 10 ans - Un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) des immeubles construits avant le 1 ^{er} janvier 1949 - Un état des risques naturels et technologiques pour tous les biens immobiliers sis dans les zones couvertes par un plan de prévention de risques prévisibles techniques ou sismiques. (<i>Etat disponible dans les Préfectures ou les Mairies ou sur Internet : www.prim.net</i>). - Une déclaration sur papier libre sur les sinistres ayant fait l'objet d'une indemnisation consécutive à une catastrophe reconnue comme telle. - Un dossier amiante des parties privatives (DAPP) pour les appartements dans les immeubles construits avant le 1 ^{er} septembre 1997.		
RAYÉS NULS mots lignes	Fait à AVIGNON le 1/03/2019 en 2 originaux dont un original est remis à chacune des parties qui le reconnaît.	

LE BAILLEUR OU SON MANDATAIRE (1)

LE(S) LOCATAIRE(S) (1)

CAUTIONNEMENT (2)



(1) Toutes les pages doivent être paraphées et la signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé". Joindre une copie de la carte nationale d'identité ou du livret de famille du LOCATAIRE.

(2) Pour être valable, le contrat de cautionnement (complété et signé par toutes les parties) doit être joint au contrat de location. Un exemplaire du bail doit être remis à la CAUTION.

KIT "Meublé"

location habitation
non saisonnière

Contrat de location de locaux vacants meublés

exclusivement à usage d'habitation principale, avec option "ÉTUDIANT"

TITRE 17 bis de la loi n° 69-402 du 6 juillet 1989 - Loi ALUR du 26 mars 2014 - Article 1200 et 1220 du code civil

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

nom, prénom et adresse du ou des BAILEUR(S) ainsi que, le cas échéant, le nom, prénom et adresse du MANDATAIRE (1) ou de la personne morale (2), en ajoutant son numéro de registre de commerce, le n° SIREN et l'adresse du siège social

M. [REDACTED]
19 impasse des saules
84000 AVIGNON

dénommé(s) "LE BAILLIEUR"

nom, prénom et adresse du ou des LOCATAIRE(S) (maries, concubins, PACS ou autre)

[REDACTED]

dénommé(s) "LE LOCATAIRE"

(1) Mandataire unique, mandaté par un ou plusieurs locataires (2) Personne morale constituée exclusivement entre parents et alliés jusqu'au 2nd degré inclusivement

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par les présentes, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

CONSISTANCE, SITUATION ET DESIGNATION DES LOCAUX LOUES

CONSISTANCE	<input type="checkbox"/> appartement <input type="checkbox"/> maison individuelle <input type="checkbox"/> mono appartement <input type="checkbox"/> copropriété <input checked="" type="checkbox"/> studio
SITUATION (adresse)	17 impasse des saules 84000 AVIGNON
DÉSIGNATION DES LOCAUX, ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES d'usage privé (4)	studio avec coin cuisine, évier, placards, salle d'eau, douche, lavabo, WC Nombre de pièce(s) principale(s) : une surface habitable : 16 m ² (4) À défaut d'un état des lieux, noter les éléments d'équipements de la cuisine, des installations sanitaires et autres.
DÉPENDANCES d'usage privé	<input checked="" type="checkbox"/> garage n° <input type="checkbox"/> parking n° <input type="checkbox"/> cave n° <input type="checkbox"/> comble aménagé ou non <input type="checkbox"/> grenier <input checked="" type="checkbox"/> terrasse <input checked="" type="checkbox"/> balcon <input checked="" type="checkbox"/> loggia <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV <input type="checkbox"/> téléphone
PARTIES ET ÉQUIPEMENTS d'usage commun	<input type="checkbox"/> espace(s) vert(s) <input type="checkbox"/> internet <input checked="" type="checkbox"/> câble <input checked="" type="checkbox"/> antenne TV collective <input type="checkbox"/> gardiennage <input checked="" type="checkbox"/> ascenseur <input type="checkbox"/> vide-ordures <input type="checkbox"/> interphone <input type="checkbox"/> chauffage individuel <input checked="" type="checkbox"/> collectif - eau chaude <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective - eau froide <input type="checkbox"/> individuelle <input checked="" type="checkbox"/> collective



Un état des lieux et un inventaire des meubles et objets mobiliers sont annexés au présent contrat.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

DURÉE INITIALE DU CONTRAT DE LOCATION <small>Conditions générales - chapitre I</small>	A La présente location est consentie et acceptée pour une durée de <u>UN AN(S)</u> (minimum 1 an) date de prise d'effet <u>1 Aout 2020</u>		B OPTION "ÉTUDIANT" - DURÉE 9 MOIS Sans reconduction tacite ou renouvellement date de prise d'effet
DURÉE DU PRÉAVIS Résiliation - Congé <small>Conditions générales - chapitre II</small>	BAILLEUR : Trois mois, soit par sa décision de reprendre ou de vendre le logement, soit par un motif légitime et sérieux, notamment l'inexécution par le locataire de l'une des obligations lui incombant		LOCATAIRE : Le locataire peut donner congé à tout moment en respectant un préavis d'un mois
PAIEMENT MENSUEL loyer initial hors taxes charges forfaitaires provision charges réelles TOTAL MENSUEL <small>Conditions générales - Chapitre III et IV</small>	Somme en chiffres <u>200</u> <u>50</u> <u>250</u>	Somme en lettres <u>deux cent euros</u> <u>cinquante euros</u> <u>deux cent cinquante euros</u>	
	Le locataire est responsable du paiement des loyers et de toutes les sommes dues pour l'occupation des lieux loués par lui-même ou par les occupants de son cher		
TERMES DU PAIEMENT	Le TOTAL MENSUEL est payable à l'avance au domicile du bailleur le <u>début</u> de chaque mois		
REVISION DU LOYER <small>Conditions générales - chapitre III</small>	Valeur de l'indice de référence des loyers publié au ... trimestre Date de la révision annuelle <u>juillet</u>		
DEPÔT DE GARANTIE (maximum : 2 mois de loyer) <small>Conditions générales - chapitre IV</small>	Somme en chiffres _____	Somme en lettres _____	
éventuellement TRAVAUX ENTRAÎNANT MODIFICATION DE LOYER	Nature et montant des travaux exécutés par le bailleur depuis le dernier bail ou son renouvellement :		
DERNIER LOYER appliqué au locataire précédent	Date : _____	Montant : _____ (Mention inutile si le précédent locataire a quitté les lieux depuis 60 jours)	
MONTANT INITIAL DU LOYER (cochez une des options ci-dessous) : <input type="checkbox"/> loyer soumis au décret fixant annuellement le montant maximum d'évolution des loyers à la relocation <input type="checkbox"/> logement soumis au loyer de référence majoré fixé par arrêté préfectoral montant du loyer de référence : _____ €/m ² - montant du loyer de référence majoré _____ €/m ² <input type="checkbox"/> complément de loyer = loyer de référence majoré + complément de loyer (à justifier) <input type="checkbox"/> logement situé en dehors d'une zone tendue			
RAYÉS NULS _____ mois _____ lignes	Fait à <u>AVIGNON</u> le <u>5/08/2020</u> en <u>2</u> originaux dont un original est remis à chacune des parties qui le reconnaît.		

LE BAILLEUR OU SON MANDATAIRE (1)

LE(S) LOCATAIRE(S) (1)

LA CAUTION (facultatif) (2)



(1) Toutes les pages doivent être paraphées et la signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé". Joindre une copie de la carte nationale d'identité ou du livret de famille du LOCATAIRE.

(2) Pour être valable, le contrat de cautionnement (complété et signé par toutes les parties) doit être joint au contrat de location.

Un exemplaire du bail doit être remis à la CAUTION

Ce modèle est conforme aux dispositions de l'article 1752 du Code de Commerce et de l'article 1753 du Code de Commerce. Il est interdit de le reproduire ou de le modifier sans l'autorisation écrite de la Direction Départementale des Affaires Economiques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.